



Devoirs faits : un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs

publié le 21/01/2021

Descriptif :

Un ensemble de liens qui oriente vers différentes ressources (institutionnelles, nationales, académiques) disponibles en ligne pour nourrir la réflexion et aider à la mise en œuvre le dispositif Devoirs faits.

Une **aide aux collégiens** mise en place depuis novembre 2017.

Il est proposé aux collégiens, dans leur établissement, un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

En savoir plus sur le dispositif et sa mise en place :

- Sur le site du Ministère :
 - ▶ [Devoirs faits : un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs](#) ↗
- Sur le site Eduscol :
 - ▶ [Devoirs faits, une aide aux devoirs pour les collégiens](#) ↗
- Sur le site académique de Poitiers :
 - ▶ [Devoirs faits - Travail personnel de l'élève](#) ↗





AVEC DEVOIRS FAITS, ON PROGRESSE DE JOUR EN JOUR !



DEVOIRS FAITS

c'est

 <p>Pour tous les collégiens volontaires</p>	 <p>Gratuit</p>	 <p>Après les vacances de la Toussaint 2017</p>
 <p>Encadré par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations répertoriées <u>sous la coordination de l'équipe éducative</u></p>		 <p>En lien avec les parents</p>
		 <p>Horaires fixés par l'établissement en dehors des heures de cours</p>



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

